LE PIONNIER

Journal publié par le SEMB SAQ
OCTOBRE 1995

82,1% DES MEMBRES VOTENT OUI À LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

Du 5 mai au 7 juin 1995, l'exécutif du SEMB a soumis à ses assemblées générales, partout au Québec, la question référendaire. L'argumentation repose sur le fait que, dans un système fédéral, la Société des alcools du Québec est un levier économique et un outil social important alors que, dans un Québec souverain, la Société des alcools devient indispensable. Le nouveau pays que sera le Québec de demain aura besoin de toutes ses sources de revenus afin de mener à bien ses objectifs. La SAQ, avec son chiffre d'affaires qui dépasse le milliard de dollars, répond à ce besoin.

82,1% de nos membres pensent que la lutte contre la privatisation de la SAQ passe par la souveraineté du Québec. Le vote a été tenu à scrutin secret et les résultats des autres assemblées précédentes n'ont pas été divulgués afin que les membres ne soient pas influencés dans leur décision.

En salle, le sujet a été chaudement discuté, mais celui qui a le mieux résumé la pensée de toutes et tous a été ce membre de Québec qui a demandé le vote sur la question référendaire en ces termes : "Vaut mieux être capitaine d'une petite chaloupe que deuxième maître d'une grosse barge."

82,1% DES MEMBRES VOTENT OUI À LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

Résultats du vote sur la souveraineté

Montréal/succursales	81%
Laval	80,8%
Rive-sud	85%
Montréal/bureaux	76,2%
Nord-ouest québécois	92,3%
Outaouais	63,2%
Valleyfield	77,8%
Québec/bureaux	45,5%
Saguenay/Lac St-Jean	100%
Québec/Beauce	88,1%
Laurentides	78,3%
Estrie	83,3%
Bas St-Laurent/Gaspésie	84,6%
Côte-Nord	90%
Bois-Francs	90,9%
Mauricie	84%
Lanaudière	82,4%
Total pour l'ensemble du Québec	**82,1%**

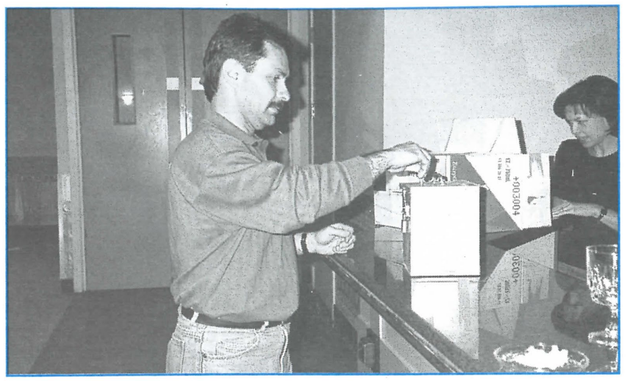

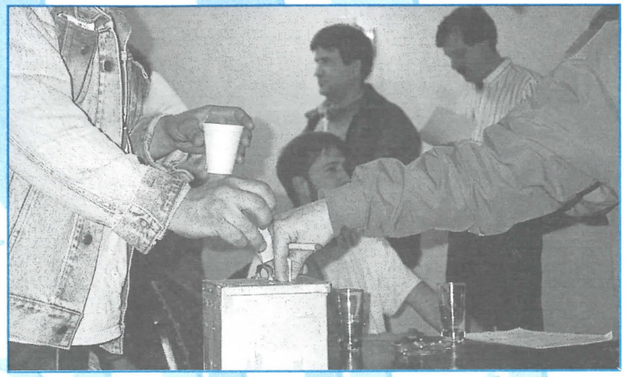

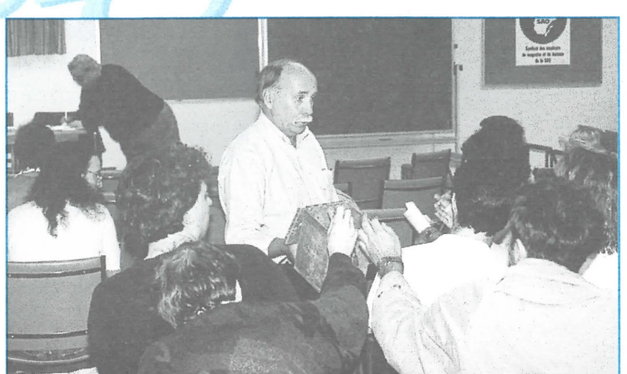

Félicitations aux membres du SEMB qui, lors de la dernière tournée provinciale, ont appuyé par une aussi forte majorité la souveraineté du Québec. Nous sommes à un tournant: il faut cesser de se poser toujours les mêmes questions pour se brancher définitivement. Le 30 octobre 1995, on nous proposera de bâtir un pays pour nos enfants. Je dis nos enfants car ce seront eux qui se retrouveront pleinement maîtres de leur environnement et qui récolteront les fruits de la souveraineté, de l'indépendance. Ce sera notre héritage. Mais pour léguer un pays en héritage encore faut-il le posséder. Nous ne pourrons posséder un pays, notre pays, qu'en cochant OUI le jour du référendum.

Le Canada a présentement les yeux rivés sur le Québec. Nous devons leur montrer que nous sommes capables d'accomplir de grandes choses. Ce n'est pas facile. Les prophètes de malheur foisonnent et crient haut et fort qu'il vaut mieux être serviteur que maître, locataire que propriétaire, esclave que libre. Ces oiseaux de mauvais augure tentent de nous convaincre qu'on ne doit pas se baser sur la logique dans ce débat. Et moi, je dis que c'est justement dans ces moments qu'il faut être le plus logique. À ce sujet, quand je regarde mon chèque de paie chaque semaine, je remarque que je paie autant d'impôts au fédéral qu'au provincial. Alors je dis aux personnes âgées qui ont peur de perdre leur pension de vieillesse du fédéral, n'ayez crainte, c'est notre argent que vous recevez. Un OUI pour la souveraineté ne nous fera éviter que ce long détour.

Comme ancien président de syndicat pendant 27 ans, je crois être bien placé pour parler d'emploi. Je demeure convaincu qu'un Québec indépendant sera créateur d'emplois. La création d'un pays résultera en la création d'un marché spécifiquement québécois. Les industries auront alors tout avantage à s'établir au Québec même.

Un OUI à la souveraineté du Québec nous permettra de participer à la rédaction d'une nouvelle constitution faite à notre mesure. Mon souhait le plus cher est que la population du Québec appuie la souveraineté du Québec à 82,1% tout comme on fait nos membres partout au Québec.

Je remercie mon président et l'exécutif de m'avoir désigné pour représenter mon syndicat au sein des Partenaires de la Souveraineté. J'ai consacré ma vie au syndicalisme et à la cause nationale alors le 31 octobre, quand j'apposerai mon OUI sur le bulletin de vote, je resterai logique avec moi-même. Je souhaite que le Québec soit tout aussi logique avec lui-même. Je rêve d'un pays qui soit nôtre.

Ronald Asselin

EDITORIAL

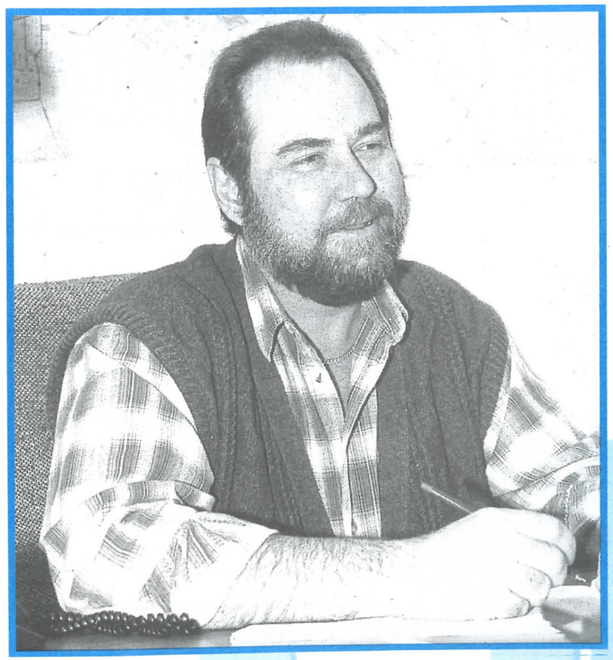

La souveraineté, une question de confiance

Pour ma part, la question référendaire se résume en ces termes : on nous offre un pays, l'acceptons-nous, oui ou non? Notre syndicat a dit OUI à 82%. Les membres ont décidé que le bien commun se loge dans le camp du oui. Comme président de notre organisation syndicale, il m'est facile de défendre ce choix qui concorde avec mes convictions profondes.

La question référendaire nous pousse à nous interroger non seulement sur la pertinence d'un pays, mais aussi sur soi-même, sur ce que nous sommes vraiment. Sommes-nous de ces personnes qui sont paralysés par le présent ou sommes-nous définitivement tournés vers l'avenir? Où se situe le bien commun et les intérêts personnels? Il me semble évident que celles et ceux qui favorisent le statu quo axent leurs préoccupations sur le présent et ne s'intéressent qu'à leurs intérêts personnels car ils ont peur de perdre ne serait-ce qu'une parcelle de leurs avoirs. Opter pour le statu quo, c'est refuser un changement qui risquerait de perturber le quotidien. Pourtant refuser le changement, c'est aller à contre-courant de tous les mouvements qui s'opèrent présentement sur terre. Depuis une dizaine d'années, on ne cesse de nous répéter que celles et ceux qui refusent le changement risquent de disparaître à courte échéance. Il nous faut se plier aux nouvelles règles du Gatt, du libre-échange, de la mondialisation des marchés, de l'informatisation sinon nous risquons de traîner de l'arrière à l'échelle planétaire. Nous sommes à l'époque du changement dans tous les domaines et nous refuserions la responsabilité nouvelle de prendre possession d'un pays qu'on nous offre de façon aussi démocratique et pacifique? Un non est une aberration. Il me semble que l'avenir appartient à celles et ceux qui pensent déjà à l'avenir. Pour cela, il ne faut pas avoir peur de l'inconnu. Il faut avoir confiance en ses moyens. Il faut avoir le courage et l'acharnement de nos ancêtres, ces pionniers, qui sont partis à l'aventure explorer ce pays qui est le nôtre et que nous n'avons finalement jamais réellement posséder . Car si nous le possédions vraiment ce pays, la question de la souveraineté ne se poserait même pas. Celles et ceux qui visent un meilleur demain pour les générations à venir de Québécoises et de Québécois doivent faire taire leurs craintes qui sont situées essentiellement au niveau de leurs intérêts personnels et opter pour le bien commun qui commande une vision d'avenir.

Quand nous serons seuls dans l'isoloir le 30 octobre, nous aurons à nous demander, "C'est quoi le plus important : l'intérêt personnel ou le bien commun, le présent ou l'avenir, le statu quo ou le changement?" Quand nous aurons répondu véritablement à ces questions, nous saurons réellement quelle sorte de personne nous sommes et nous pourrons lucidement répondre à la question : voulons- nous d'un pays ou non?

Comme président de mon syndicat, en accord avec 82% des membres, OUI, je suis content qu'on nous offre ce beau pays qu'est le Québec et OUI, nous serons bien heureux d'en prendre possession le plus rapidement possible. Que l'on puisse nous offrir, à l'aube de l'an 2000, cette extraordinaire possibilité démocratique et légale, je vois cela comme un cadeau de nos ancêtres. On ne refuse pas un cadeau, on le prend et on dit merci. Merci aussi à Ronald Asselin qui nous a si efficacement représenté au sein des *Partenaires de la souveraineté*.

Jules St-Amour
Président SEMB SAQ

LA FEUILLE D'ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ(E) DE SERVICE ET DE SUCCURSALE

« À la lumière des récentes discussions que nous avons eues avec nos membres durant la dernière tournée, nous sommes à réfléchir sur le rôle du délégué(e) de service et de succursale et faire de celui-ci la courroie de transmission entre les membres et le syndicat. Notre avenir ne dépendra plus uniquement des sept membres du comité exécutif et des 25 membres du conseil général, mais aussi des 342 délégué(e)s de succursales et de services. La personne que vous choisirez sera d'une importance capitale pour nous.

Nous sommes un groupe de travailleuses et de travailleurs aux capacités sans limite et si nous décidons solidairement d'unir toutes nos aptitudes, nous réussirons à garantir notre succès. »

Jules St-Amour
Président SEMB

ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ(E) DE MAGASIN

SEMB
SAQ

NO. DU MAGASIN: **#23146**

Date: _____

M. ou Mme: _____
(nom de l'employé(e) intéressé(e))

Adresse: _____

_____

Code postal: _____ **No. téléphone:** _____

Adresse du magasin: _____

_____

EN FOI DE QUOI, NOUS, EMPLOYÉ(E)S CONCERNÉ(E)S, PRÉSENTONS:

M. ou Mme _____ **comme délégué(e) du magasin.**

NOM	ADRESSE	TELEPHONE

S.V.P.
Veuillez nous aviser si le ou la DÉLÉGUÉ(E) est transféré(e) afin que nous puissions vous expédier un nouveau formulaire d'élection.

Au niveau des communications, le délégué(e) fait le lien entre le syndicat et les membres, s'assure du respect de la convention collective et représente, sur place, ses consoeurs et confrères au prise avec des problèmes de travail.

Il faut vérifier que c'est bien votre service ou succursale.

L'employé(e) est élu par les membres de son service ou de sa succursale. Un bon délégué(e) devra posséder un fort sens de solidarité, le désir d'aider la collectivité et un bon jugement. L'intérêt personnel ne doit jamais passer avant le bien commun.

Identification des membres qui ont voté pour cette personne comme délégué(e) de leur service ou succursale. Le délégué(e) doit être élu par tous les employés réguliers et temps partiel du service ou de la succursale selon le principe démocratique du 50% + 1. Exemple : S'il y a neuf membres dans le service ou la succursale, on doit lire cinq signatures sur la feuille d'élection du délégué(e).

MESSAGE AUX MEMBRES DU SEMBSAQ

Comme vous le savez, la société québécoise a un nouveau rendez-vous historique relativement à son avenir. Cet avenir, c'est le nôtre. Il faut donc, en conséquence, s'en occuper de près.

Une coalition réunit trois partis politiques favorables à l'option de la souveraineté. En effet, les militantes et les militants du Parti québécois, du Bloc québécois et de l'Action démocratique du Québec unissent leurs efforts pour qu'un vote positif soit exprimé le 30 octobre.

Cependant, la question nationale et l'avenir du peuple québécois n'appartiennent pas seulement aux partis politiques. Ce qu'on appelle la société civile, c'est-à-dire tous ces hommes et toutes ces femmes qui sont convaincus que l'avenir du Québec passe par la souveraineté, mais qui ne militent pas à l'intérieur des partis politiques, doivent aussi faire entendre leurs voix. C'est pourquoi, depuis près d'un an, avec une quinzaine d'autres organismes syndicaux, nationalistes, étudiants, populaires et culturels, votre syndicat participe aux activités et supporte les prises de position de *Partenaires pour la souveraineté*. On estime à un million le nombre de Québécoises et de Québécois réunis au sein de cette coalition.

C'est sur le terrain, grâce à un travail de tous les instants, que sera gagné le référendum. C'est notre responsabilité de faire progresser la marche du camp du changement social dans nos milieux de travail et dans nos milieux de vie. C'est le prix à payer si on veut construire, au Québec, une société à notre goût.

Puis-je vous demander de ne ménager aucun effort pour persuader vos amis et les convaincre de s'engager sur la voie de l'avenir. Nous serons plusieurs milliers à agir en ce sens, au cours des prochaines semaines.

Nicole Boudreau
Porte-parole
Partenaires pour la souveraineté

PARTENAIRES POUR LA SOUVERAINETÉ

Association québécoise des professeures et professeurs de français
Centrale de l'enseignement du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Mouvement étudiant pour la souveraineté
Fédération des infirmières et infirmiers du Québec
Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec
Mouvement laïque québécois
Mouvement national des Québécoises et Québécois
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
Solidarité populaire Québec
Syndicat des employés-es de magasins et de bureaux de la S.A.Q.
Syndicat de la fonction publique du Québec
Syndicat des professionnels-les du gouvernement du Québec

LA PETITE HISTOIRE DE MONIQUE VÉZINA

Nous reproduisons une petite histoire racontée par Monique Vézina durant la tournée référendaire des femmes, histoire qui a connu un très grand succès.

Un jour, Huguette, une enseignante fédéraliste, demande à ses élèves d'inventer une petite histoire. La petite Gabrielle, neuf ans, imagine ce court récit : « Ma chatte a mis au monde six petit chatons et ils sont tous fédéralistes. » Huguette est bien ravie par l'histoire de Gabrielle. « Retiens-la bien, dit-elle à son élève, car bientôt, tu la raconteras à l'inspecteur. »

Quelques semaines plus tard, l'inspecteur se présente dans la classe et Huguette demande à Gabrielle de raconter son histoire. La petite Gabrielle se lève et dit : « Ma chatte a mis au monde six chatons et ils sont tous souverainistes. » Surprise, Huguette demande à Gabrielle : « Mais qu'est-ce que tu racontes ? Il y a quelques temps, ils étaient tous fédéralistes. » « C'est vrai, répond Gabrielle, mais maintenant, ils ont les yeux ouverts ! »

LA LUTTE CONTRE LA PRIVATISATION EN ONTARIO

M. John Coones, le ministre Daniel Paillé et Jules St-Amour

Le processus de la privatisation de la Société des alcools n'est plus simplement une menace en Ontario, elle est réalité. Nous sommes donc sur un pied de guerre présentement et nous nous battons, griffes et ongles, pour conserver nos emplois.

En juillet 1995, le syndicat des employé(e)s de la Société des alcools de l'Ontario (OLBEU) s'est réuni d'urgence, au lendemain de l'élection du gouvernement Harris, en compagnie des représentants des syndicats des Sociétés des alcools de la Nouvelle-Écosse, du Québec et du Manitoba afin d'élaborer un plan stratégique qui nous permettrait de vaincre la privatisation. Nous nous sommes entendu sur les grandes lignes d'une campagne de sensibilisation et nous avons défini les outils publicitaires que nous utiliserons. Cette campagne bat présentement son plein au moment où je vous écris ces lignes.

Nos membres ont tenu partout en Ontario des séances d'informations et ont formé des équipes de choc dans toutes les municipalités ontariennes. Elles ont pour mission de rencontrer les instances municipales, les maires, les commissions scolaires et les groupes sociaux afin que ceux-ci nous appuient dans notre lutte contre la privatisation. La population est invitée à écrire à leur député pour leur faire part de leurs inquiétudes face à la privatisation du commerce de l'alcool.

Dès le 4 octobre, 41 journaux de langue anglaise et 16 journaux de langue française publieront des annonces publicitaires informant la population des réels dangers de la privatisation de la Société des alcools de l'Ontario. À la radio, des commerciaux seront diffusés à partir du 30 octobre et, à la télévision, à partir du 30 novembre. Plus d'un million de dépliants ont également été distribués à la population que ce soit à l'occasion de la Marche de la Journée du Travail à Toronto, à différents Salons des vins et spiritueux ou à tout autre événement relié à l'alcool. Nos membres en ont aussi distribué dans les boîtes postales de leur quartier respectif. Nous avons aussi établi des liens avec différents groupes de pression qui voient la privatisation du commerce de l'alcool comme un danger social : Les mères contre la conduite en état d'ébriété (MADD), Le conseil contre les abus d'alcool, La Fondation de recherche sur la toxicomanie (ADF).

Un symposium sur la privatisation du commerce de l'alcool, que nous organiserons vers la fin du mois de novembre, sera le point culminant de notre campagne. Des experts dans les domaines de l'alcoolisme, des forces policières et des soins de santé, de partout au Canada et aux États-Unis, seront invités à prendre la parole à ce symposium. L'événement s'étendra sur deux jours ; la population en générale et les médias en particuliers seront conviés à la première journée et la deuxième journée sera consacrée aux experts afin que ceux-ci produisent un mémoire sur la privatisation du commerce de l'alcool qui sera, par la suite, remis au gouvernement conservateur de Mike Harris. Nous sommes confiants que cette campagne de sensibilisation et de publicité de 2.5 millions de dollars nous aidera à contrer la privatisation de notre Société des alcools. Nous comptons sur nos propres moyens. Les membres de l'OLBEU remercient sincèrement le SEMB pour toute l'aide et le support que vous nous apportez dans cette lutte cruciale pour nous. Nous ne lâchons pas!

Solidairement vôtre
John Coones
Président OLBEU

POURQUOI?

Depuis plusieurs années, l'Équipe de coordination du Programme d'aide au personnel de la Société des alcools du Québec est heureuse de s'associer à l'événement de la Semaine nationale de prévention de la toxicomanie.

Cette semaine se veut un temps fort de consultation entre les différents partenaires impliqués dans la prévention. Le but visé est la mobilisation afin se susciter un engagement individuel et collectif sur nos propres habitudes de consommation, sur les causes de la toxicomanie, et de mettre en évidence des modèles de comportements sains et responsables.

À cette occasion, surveillez durant la semaine du 19 au 25 novembre 1995, l'arrivée d'une affiche que vous retrouverez dans votre milieu de travail et intitulé POURQUOI?

De plus, au cours de cette semaine, vous recevrez à votre domicile une brochure traitant du phénomène et des explications de ces problématiques, intitulée PARCE QUE . . .

J'espère que cette information favorisera une réflexion individuelle et collective en cette matière.

Votre conseillère
Sylvie

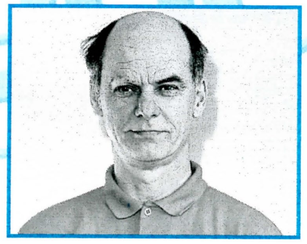

Bienvenue à Marc Valois au poste de représentant de la Côte-Nord au conseil général du SEMB.

Félicitations à Roger Fortin pour son élection au comité de Santé et Sécurité au travail

"Préparons-nous pour le référendum pour se donner un pays avec un gouvernement qui soit responsable. C'est la condition essentielle pour la démocratie. Il ne s'agit pas de voter pour un parti politique, il s'agit de voter pour un pays. Notre pays enfin ! "

-Michel Chartrand

LE PIONNIER

Journal publié par
le Syndicat des employé(e)s
de magasins et
de bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal
H2X 3J3

(514)849-7754
ou ligne directe,
pour l'extérieur
de Montréal:
1-800-361-8427
Fax: 849-7914

Responsable:
Ronald Guévremont
Photographes:
Martin Cartier
Daniel Laberge
Stéphane Dumais

Comité du journal:
Claude Rivard
Jocelyne Asselin
Daniel Laberge
Pierre Gravel
Robert Laviolette
Réal Racette
Lise Legault
Jules St-Amour
Ronald Asselin
Serge D'Avignon
Alain Desrosiers
Jean Laperrière
Louise Lussier
Robert St-Jean